

## Coupes de France Jeunes

### WASZP

### INSTRUCTIONS DE COURSE

**Autorité Organisatrice (AO) : Cercle de Voile de Martigues**

**Inclus l'avenant N°1 – 5.1 – 22 – Annexe zone de course – Annexe Parcours**

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.*

*La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

*La mention [SP] (pénalité standard) s'applique à une règle des IC pour laquelle une pénalité standard peut être appliquée par un comité sans instruction.*

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile (RCV), incluant l'annexe T (Conciliation)
- 1.2 Les règlements fédéraux.
- 1.4 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrents, aux concurrentes, aux accompagnateurs et aux accompagnatrices de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participants, participantes, accompagnateurs ou accompagnatrices. Un concurrent, une concurrente, un accompagnateur ou une accompagnatrice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69.

#### 2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera publiée au plus tard une heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20H00 la veille du jour où il prendra effet

#### 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Les avis aux concurrents seront publiés sur le site officiel du championnat <https://evenements.ffvoile.fr/championnats-de-france-jeunes/cfe-infos-sur-lepreuve/coupes-de-france-jeunes/>
- 3.2 Le PC course est situé au Cercle de Voile de Martigues

#### 4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé devant le Club.  
- Mât identifié par une flamme **VERTE** (Bravo)
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 30 minutes après l'affalée de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).
- 5.3 [DP] *DP*) Autorisation de mise à l'eau :  
Les bateaux doivent rester dans leurs parkings respectifs jusqu'à l'envoi du pavillon D du code international.  
Le pavillon D et le pavillon de classe ou de série envoyés à terre signifient : « Les bateaux de cette classe ou série peuvent quitter leur parking et rejoindre leur zone de course ». Le signal d'avertissement ne sera pas fait moins de 30 minutes après l'envoi de ces pavillons.
- 5.4 [NP] [SP] Stationnement sur les aires de mise à l'eau :  
(i) Les bateaux ou remorques ne doivent pas stationner sur les aires de mise à l'eau.  
(ii) En cas d'infraction constatée, le concurrent fautif recevra :  
- A la première infraction, un avertissement.  
- A la deuxième infraction, une pénalité de 5 points sur la course la plus proche de l'infraction.  
- A la troisième infraction, sans instruction, une disqualification à la course la plus proche de l'infraction (ceci modifie la RCV 63.2).

## 6. PROGRAMME DES COURSES

### 6.1

Date	WASZP
27.08	12h00 : briefing 13h : 1er signal d'avertissement – courses à suivre 18h : cérémonie d'ouverture
28 et 29.08	10h : briefing 11h : 1er signal d'avertissement – courses à suivre
30.08	9h : briefing 10h : 1er signal d'avertissement – courses à suivre 15h : heure limite de la dernière course du dernier jour Remise des prix après les courses

- 6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé **deux minutes au moins** avant l'envoi du signal d'avertissement.

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe et de séries seront comme suit :

Classe et Séries	Signe distinctif	Couleur du pavillon
WASZP	Logo Waszp	Jaune

## 8. ZONES DE COURSE

- 8.1 Répartition des classes et séries sur les zones de course : (Annexe « zones de course »)
- 8.1.1 Tout changement de zone de course sera annoncé :  
- Quand l'Aperçu est envoyé à terre, 30 minutes avant l'affalée de l'Aperçu, ou,  
- Quand l'Aperçu est envoyé sur l'eau. Un bateau du comité de course enverra le pavillon L et se déplacera vers la nouvelle zone de course.
- 8.2 Zone de course :  
La zone de course est définie comme la zone s'étendant à 100 mètres au-delà de toute partie du parcours dans laquelle un bateau peut être en course.
- 8.3 (NP) (DP) Traversée des autres zones de course :

Les bateaux rejoignant ou quittant leur zone de course ne doivent pas pénétrer dans les autres zones de course, ils doivent naviguer à au moins 100m de tout bateau en course.

8.4 L'emplacement des zones de course est défini en **annexe ZONES DE COURSE**.

## 9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours

## 10. MARQUES

10.1 Les marques de parcours, de changement, de départ et d'arrivée sont définies en **annexe PARCOURS**.

10.2 Un bateau du comité de course signalant un changement d'un bord du parcours est une marque.

## 11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

11.1 Les zones considérées comme des obstacles sont précisées si besoin en **Annexe ZONES DE COURSE**.

## 12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et la marque définie en Annexe PARCOURS**

12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction.

12.3 **Parcours slalom** : La ligne de départ sera entre **le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et la marque définie en Annexe PARCOURS**.

## 13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS : S/O

## 14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu et le côté parcours de la marque d'arrivée**.

14.2 **Parcours construits, grand Prix Finish** : lorsque le premier bateau termine le parcours et passe l'arrivée, le comité de course positionné en arrivée, enverra immédiatement un pavillon jaune avec un signal sonore (cela change les signaux de course). Le pavillon jaune et le pavillon bleu seront affalés à la fin de la fenêtre d'arrivée ou quand le dernier bateau finit.

14.3 Quand le premier bateau termine le parcours et passe l'arrivée, les concurrents **peuvent** alors passer la ligne d'arrivée nonobstant le nombre de tours effectués.

14.3.1 Leur position dans la course sera établie à partir de l'ordre d'arrivée et du nombre de tours effectués.

14.3.2 Parcours n°2 : les bateaux qui auront effectué 2 tours et franchi la ligne d'arrivée seront classés devant les bateaux qui auront effectué 1 tour et franchi la ligne d'arrivée.

14.3.3 Un bateau qui a franchi la ligne d'arrivée à l'issue du premier tour a fini et ne peut pas effectuer de 2<sup>e</sup> tour.

14.4 [DP] Les WASZP ayant fini et n'étant plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

14.5 La fenêtre d'arrivée sera égale à 15 min.

14.6 À l'arrivée et dans la mesure du possible, les concurrents peuvent annoncer le nombre de tour qu'ils ont effectué.

14.7 **Parcours slalom** : voir ANNEXE SLALOM.

## 15. SYSTEME DE PENALITE

La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

## 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps-cible et limites sont indiqués dans les tableaux ci-dessous

[NP] Le temps limite pour le premier pour finir figure en colonne A

Le temps cible pour que le premier bateau ayant effectué le parcours, finisse la course, figure en colonne B.

Le temps limite pour finir la course après l'arrivée du 1<sup>er</sup> bateau ayant effectué le parcours et fini figure en colonne C.

	A	B	C
Parcours 2	35 min	20 min	15 min
Parcours Slalom (1)	10 min	5 min	5 min

- 16.2 Les bateaux ne finissant pas dans le temps limite après le premier bateau ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A5.1 et A5.2)
- 16.3 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 61.1(a)).

## 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles aux lieux d'émargement et au secrétariat du jury situé salle Gaudino. Les réclamations, les demandes de réparation ou de réouverture doivent être déposées au secrétariat du jury dans le temps limite prévu.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé salle Gaudino. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.
- 17.4 Les avis du jury seront publiés sur le site :  
<https://jurydecisions.ffvoile.fr/events/Coupes%20de%20France%20Jeunes%202025>

## 18. CLASSEMENT

- 18.1 Trois courses doivent être validées pour valider la compétition.
- 18.2 Courses retirées (ceci modifie AC 14.2)
- Quand moins de trois courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.
  - Quand 4 à 7 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.
  - Quand 8 à 11 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses 2 plus mauvais scores.
  - Quand 12 ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de ses 3 plus mauvais scores

## 19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 [DP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.
- 19.3 [DP] [NP] mise à couple : pour des raisons de sécurité, un bateau de surveillance peut contraindre un bateau qui n'est plus en course ou qui a abandonné d'accepter d'être ramené à terre. Un refus de l'équipage pourra entraîner une action au titre de la RCV 69.
- 19.4 Il est interdit à un concurrent de traverser une zone de course, s'il ne court pas.
- 19.5 Les concurrents qui demandent assistance doivent agiter le bras, main ouverte. Si aucune assistance n'est demandée, le bras sera agité poing fermé
- 19.6 [DP] Matériels de sécurité :  
Chaque bateau devra posséder à son bord l'armement de sécurité requis par ses règles de classe et par la réglementation en vigueur.

(i) Le port obligatoire d'un équipement individuel de flottabilité, en bon état (EFI) présentant un niveau de performance d'au moins 50N de flottabilité en conformité aux normes de la division 240 est obligatoire. Celui-ci devra être porté depuis la mise à l'eau du bateau jusqu'à son retour à terre.

(ii) Le port d'un casque (norme EN1385) est obligatoire depuis le départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

19.5 [DP] Zone de baignade : La navigation est rigoureusement interdite dans les zones de baignade.

## 20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'EQUIPEMENT

20.1 [DP] Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 [DP] Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

## 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

Il n'y aura pas de contrôle de jauge et d'équipement.

## 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels seront identifiés comme suit :

Flamme **VERTE**

## 23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Seuls les entraîneurs/accompagnateurs accrédités par leur ligue ou l'AO pourront intégrer les zones de course.

23.2 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.3 [DP] [NP] Les bateaux entraîneurs doivent être identifiés par un sticker blanc. Ceux-ci seront remis aux entraîneurs, accrédités par l'AO à la confirmation de leur inscription.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage norme CE (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance. Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

## 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

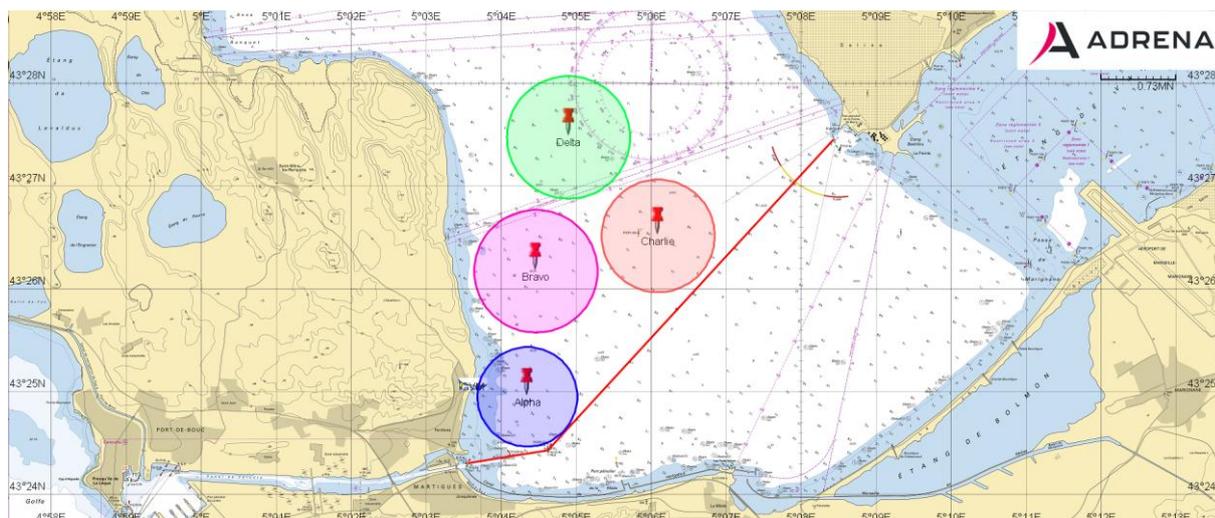
## **25. PRIX ET TITRES DECERNES**

25.1 Des prix seront remis aux 3 premiers.

### **Arbitres désignés :**

- Président Comité de Course : Alain FICHOU
- Président du Jury : Romain GAUTIER

## ANNEXE ZONES DE COURSE



Zone	VHF	Latitude	Longitude	Diamètre	Prévision
Alpha	<b>08</b>	43°24,950 N	005°04,350 E	1,0NM	Flotte partagée habitable
Bravo	77	43°26,175 N	005°04,460 E	1,1 NM	WASZP
Canal sécurité : VHF 06					

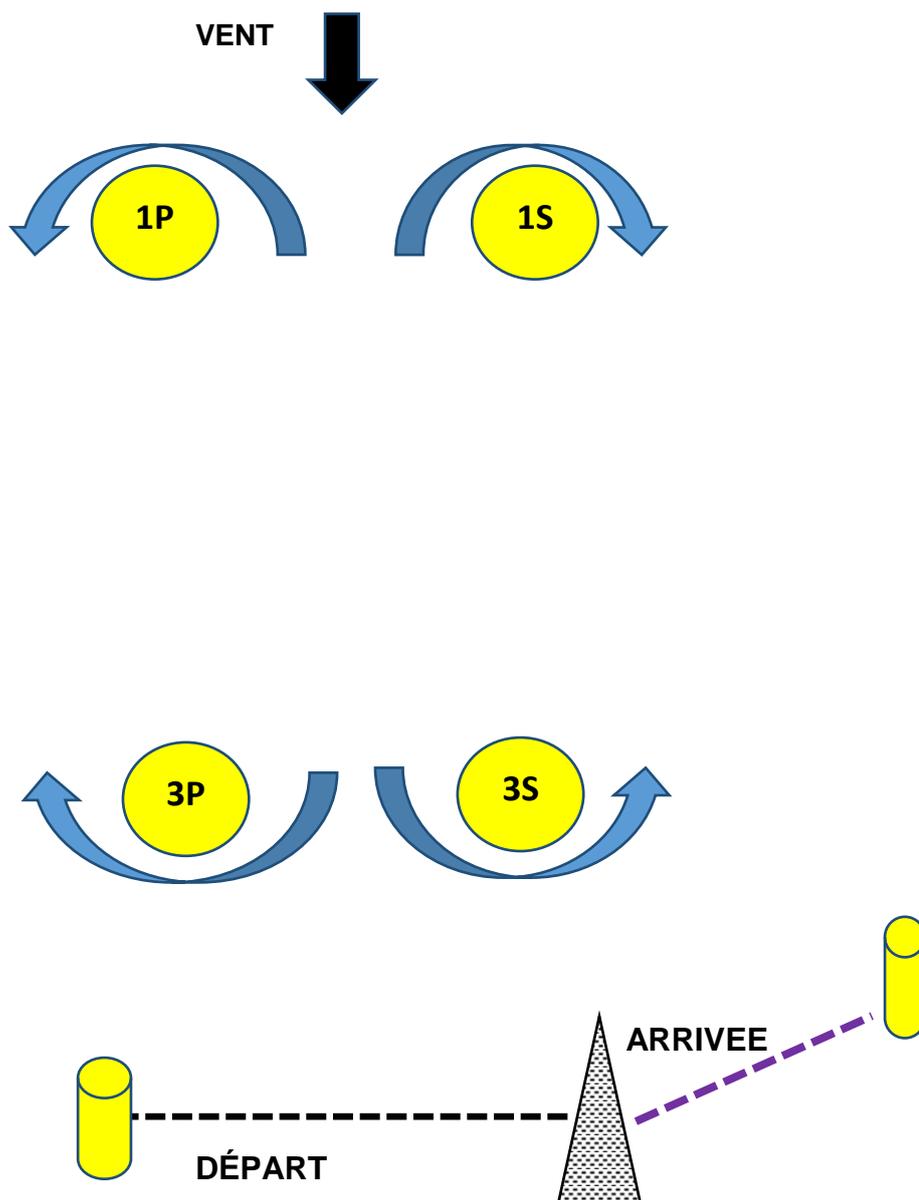
### Point de débarquement en cas d'urgence



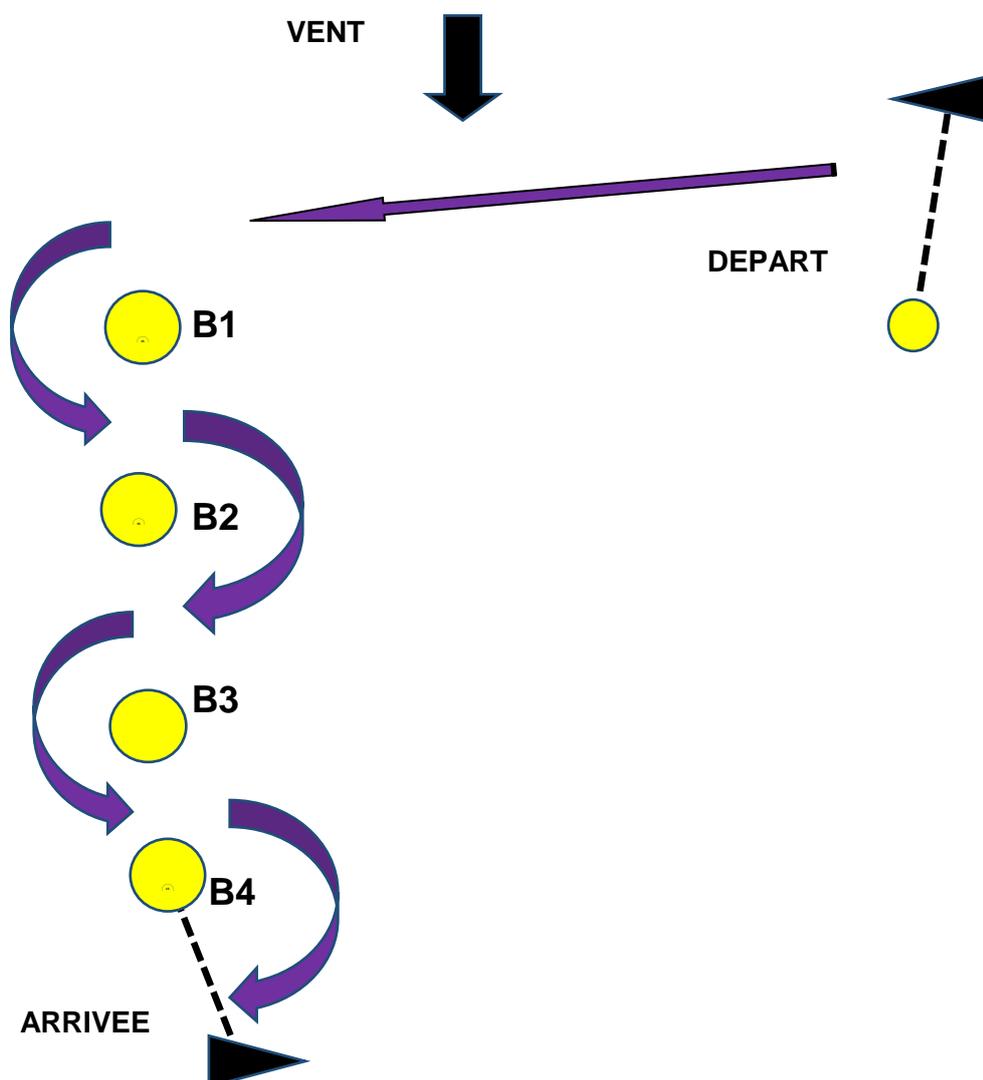
## ANNEXE PARCOURS CONSTRUIT

*Si une marque d'une porte est manquante, la marque restante doit être contournée et laissée à bâbord.*

- Couleur des marques 1P / 1S / 3S / 3P : Bouées Jaunes qui pourront être tétraédriques géostationnaires
- Couleur des marques de départ et arrivée : Frites jaune
- Flamme numérique 2 (2 tours) : départ – 1P/1S – 3P/3S – 1P/1S – **3S** - Arrivée



## ANNEXE PARCOURS SLALOM (Flamme 1)



Couleur des marques B1 / B2 / B3 / B4 : Bouées Jaunes qui pourront être tétraédriques géostationnaires

Couleur de la marque de départ : Frite Jaune

DEPART, B1 à contourner et à laisser à bâbord, B2 à contourner et à laisser à tribord, B3 à contourner et à laisser à bâbord, ARRIVEE entre la B4 et un Bateau du Comité.

Départ en 3mn (ceci modifie la RCV 26) :

Minutes avant le signal de départ	Signal visuel	Signal sonore	Signification
3	Pavillon de Classe Waszp	Un	Signal d'attention
2	Pavillon U ou Noir	Un	Signal d'avertissement
1	Pavillon U ou Noir Affalé	Un Long	Une minute
0	Pavillon de Classe Affalé	Un	Signal de Départ